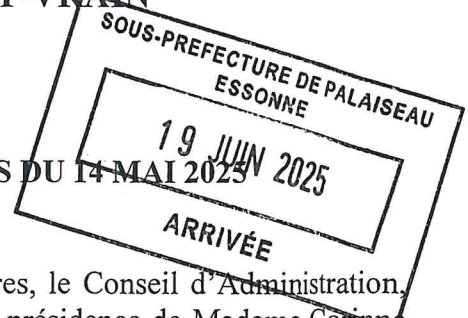




REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE SAINT-VRAIN

PROCES-VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 14 MAI 2025



L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze mai à dix-huit heures, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Corinne Cordier, Présidente.

ETAIENT PRESENTS :

Madame Corinne CORDIER Présidente, Madame Anne-Marie FOURNILLON, Vice-Présidente, Mesdames Michèle CHARREYRE, Delphine REMY, Elisabeth MARCHAND et Sylvie YONLI, Monsieur José FERNANDES.

ABSENTS EXCUSES :

Madame Annette GRILLON (pouvoir à Mme MARCHAND)
Monsieur Luc SARRELABOUT (pouvoir à Mme CORDIER)
Monsieur Jean-Luc LECLERCQ (pouvoir à FOURNILLON)
Monsieur Jean-Pierre OULHEN
Monsieur Bruno FOUCHER
Monsieur Jean-Jacques BOSSARD.

Madame Anne-Marie FOURNILLON est désignée secrétaire de séance.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE	:	13
NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS	:	7
NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES	:	10
DATE DE LA CONVOCATION	:	6 mai 2025

Ordre du jour

2024.579.06 - Convention de partenariat Age 91
2024.579.07 - Convention de partenariat PRIF
2024.579.08 – Sortie Séniors « De Chartres à Maintenon » le 11 juin

Après avoir fait l'appel, le quorum étant atteint, Madame la Présidente déclare la séance ouverte.

2024.579.06 Convention de partenariat Age 91

Madame la Présidente explique que l'association AGE 91, financée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le Département de l'Essonne dans le cadre de la conférence des financeurs, propose une opération intitulée « Seniors, Numériquement Vôtres », qui a pour objectif d'offrir des permanences numériques locales aux seniors ayant des besoins spécifiques en matière de numérique.

Les ateliers proposés dans le cadre de cette opération sont d'une durée de deux heures et se déroulent sur un cycle de cinq semaines. Ils sont entièrement gratuits pour le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ainsi que pour les seniors participants. Le CCAS a la possibilité d'organiser ces ateliers d'ici la fin de l'année 2025.

**Sur proposition de Madame la Présidente,
Le Conseil d'Administration,
Après en avoir délibéré,**

À l'UNANIMITE :

- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer une convention pour le partenariat avec AGE 91 pour l'organisation des ateliers « Seniors, Numériquement Vôtres »

2024.579.07 Convention de partenariat PRIF

Madame la Présidente explique que LE PRIF (Prévention Retraite Île-de-France) et son partenaire Delta 7 développent un ensemble d'activités destinées aux retraités franciliens.

Dans ce cadre, les ateliers « Mémoire » et « Bien sur Internet » sont proposés sur un cycle de 10 séances de 2 heures chacune, animées par le partenaire Delta 7. Ces ateliers sont entièrement gratuits pour le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ainsi que pour les seniors participants. Le CCAS a la possibilité de mettre en place ces ateliers d'ici la fin de l'année 2025.

**Sur proposition de Madame la Présidente,
Le Conseil d'Administration,
Après en avoir délibéré,**

À l'UNANIMITE :

- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer une convention pour le partenariat avec LE PRIF pour l'organisation des ateliers « Mémoire » et « Bien sur Internet ».

2024.579.08 Sortie Séniors « De Chartres à Maintenon » le 11 juin

Madame la Présidente indique que pour l'année 2025, il est proposé d'organiser, aux bénéfices des seniors Saint-Vrainois, une visite guidée intitulée « De Chartres à Maintenon », en collaboration avec l'organisme Chartres Tourisme.

La sortie est prévue pour le mercredi 11 juin 2025 et le programme de la journée serait le suivant :

- Départ : en bus
- Visite de la Cathédrale de Chartres,
- Déjeuner au restaurant,
- Visite guidée du Château de Maintenon et ses jardins.
- Retour : aux alentours de 19 heures à Saint-Vrain.



Le coût total de la sortie proposé par le prestataire au jour de la tenue du Conseil d'administration s'élève à 59 euros par personne soit un coût total de 3 363 € pour 57 personnes,

Cette proposition doit être complétée des ajustements concernant les boissons et le menus proposés.

S'ajouteront les frais de transport estimés à 850 € par « Les Cars Nedroma » qui effectueront cette prestation. La transaction est en cours.

Comme pour les sorties précédentes, il est proposé de fixer la participation à 28 € par personne.

**Sur proposition de Madame la Présidente,
Le Conseil d'Administration,
Après en avoir délibéré,
À l'UNANIMITE,**

- **DECIDE** d'organiser un voyage à destination des seniors Saint-vrainois le 11 juin 2025 sur la thématique d'une visite guidée intitulée « De Chartres à Maintenon », en collaboration avec l'organisme Chartres Tourisme.
- **FIXE** à 28 euros la participation tarifaire, par personne, à la sortie des Séniors du 11 juin 2025
- **ACCEPTE** les offres de service présentées au meilleur prix pour ladite sortie,

L'ordre du jour étant épuisé la séance est clôturée à 19 heures

Le secrétaire de séance
Anne-Marie FOURNILLON

La Présidente du CCAS
Corinne CORDIER



